

DATE DE PUBLICATION : 20 février 2012

Le directeur des Grands Projets fiduciaires

Délégation de signature

Vu la délégation de signature donnée par M. Henri JULLIEN, directeur général des Activités fiduciaires et de Place, le 20 janvier 2012 ;

Délégation permanente est donnée à M. Thierry PARA, directeur du projet Nouveaux Centres Fiduciaires (NCF), à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toutes conventions ainsi que tous documents de nature à engager la Banque relatifs à l'exercice des activités du pôle Infrastructures.

Fait à Paris, le 1^{er} février 2012

Chantal BOUCHER